

CADRE DE RÉSULTATS DU GPE 2025

Acronymes :

AC	année civile (1 ^{er} janvier – 31 décembre)
Ex.	exercice (1 ^{er} juillet – 30 juin)
DP	domaine prioritaire
ESPIG	Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation
GESI	égalité des genres et inclusion sociale
GCTI	groupe consultatif technique indépendant
N	Nombre
n.d.	non disponible
d.i.	données insuffisantes
PP	pays partenaire du GPE
PPFC	pays partenaire du GPE touché par la fragilité et les conflits
s.o.	sans objet

Pour de plus amples informations concernant les bases de référence, les jalons, les valeurs de référence et les cibles, veuillez consulter les Notes techniques sur les données des indicateurs, à la fin de ce document.

N° de l'indicateur	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible
--------------------	------------	-------------	---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

BUT

Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le 21^e siècle

INDICATEURS MESURANT LES PROGRÈS SECTORIELS

1	Accès ; éducation préscolaire	Proportion de pays dotés d'un cadre juridique garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et obligatoire (Basé sur l'indicateur de l'ODD 4.2.5) <i>Source : Institut de statistique de l'UNESCO</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025	
			Total	34,8						s.o.	
			PPFC	18,5						s.o.	
			N	66 PP (27 PPFC)							
2	Accès ; éducation préscolaire ; égalité des genres	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire (indicateur de l'ODD 4.2.2) <i>Source : Institut de statistique de l'UNESCO</i> UNITÉ D'ANALYSE : taux de participation		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025	
			Total	62,4						76,0	
			PPFC	59,8						76,2	
			Fille	59,2						s.o.	
3	Accès ; égalité des genres	i) Taux bruts d'admission en dernière année du a) primaire, b) premier cycle du secondaire (indicateur de l'ODD 4.1.3) <i>Source : Institut de statistique de l'UNESCO</i> UNITÉ D'ANALYSE : taux bruts d'admission en dernière année d'études		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025	
			Total	a)	74,7						79,8
				b)	55,1						64,8
			PPFC	a)	68,3						72,1
				b)	42,6						45,6
			Fille	a)	73,1						s.o.
				b)	52,5						s.o.
			N	a)	59 PP (26 PPFC)						
	b)	60 PP (26 PPFC)									

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible		
3 Accès ; égalité des genres	ii) Taux d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire ; c) le deuxième cycle du secondaire (indicateur de l'ODD 4.1.4) Source : Institut de statistique de l'UNESCO UNITÉ D'ANALYSE : <i>taux d'enfants non scolarisés</i>		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025		
		Total	a)	20,3						8,7	
			b)	26,0						15,2	
			c)	45,8						34,9	
		PPFC	a)	23,1						12,8	
			b)	25,8						15,8	
			c)	44,8						29,2	
		Fille	a)	21,0						s.o.	
			b)	27,6						s.o.	
			c)	50,1						s.o.	
		Population rurale	a)	24,8						s.o.	
			b)	30,9						s.o.	
			c)	52,7						s.o.	
		Quintile le plus pauvre	a)	37,7						s.o.	
			b)	45,1						s.o.	
			c)	66,8						s.o.	
		N	a)	52 PP (25 PPFC)							
			b)	52 PP (25 PPFC)							
			c)	52 PP (25 PPFC)							
		4 Équité, efficacité et volume du financement national	i) Proportion de pays dont la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation atteint ou dépasse 20 % en pourcentage des dépenses publiques totales (volume du financement national) Source : Documents du budget national compilés par le GPE UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
				Total		57,1	71,0				
PPFC				55,6	75,9					s.o.	
N				63 PP (27 PPFC)	62 PP (29 PPFC)						
ii) a) Proportion de pays où l'équité, l'efficacité et le volume du financement national consacré à l'éducation sont évalués Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI b) Proportion de pays qui progressent face aux défis identifiés en matière d'équité, d'efficacité et de volume du financement national consacré à l'éducation Source : Suivi périodique du pacte de partenariat UNITÉ D'ANALYSE : % de pays			(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)		
	Total		a)	s.o.	3,9					s.o.	
			b)	s.o.	s.o.					s.o.	
	PPFC		a)	s.o.	5,6					s.o.	
			b)	s.o.	s.o.					s.o.	
	N		a)	s.o.	76 PP (36 PPFC)						
	b)	s.o.	s.o.								

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible	
5 Égalité des genres ; inclusion ; forte capacité organisationnelle	i) Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou vivant en union libre avant l'âge de 18 ans (indicateur de l'ODD 5.3.1) Source : UNICEF et Secrétariat du GPE UNITÉ D'ANALYSE : % de femmes		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	34,0	33,3					s.o.	
		PPFC	30,1	29,9					s.o.	
		N	47 PP (19 PPFC)	48 PP (22 PPFC)						
	ii) a) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI b) Proportion de pays réalisant des progrès en vue de l'élimination des obstacles aux activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre Source : Suivi périodique du pacte de partenariat c) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués et qui disposent d'un cadre législatif garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants Source : Contrôle de l'exhaustivité de la documentation relative à l'évaluation des facteurs favorables UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	a)	s.o.	3,9					s.o.
			b)	s.o.	s.o.					s.o.
			c)	s.o.	100,0					s.o.
		PPFC	a)	s.o.	5,6					s.o.
			b)	s.o.	s.o.					s.o.
			c)	s.o.	100,0					s.o.
		N	a)	s.o.	76 PP (36 PPFC)					
			b)	s.o.	s.o.					
			c)	s.o.	3 PP (2 PPFC)					
		6 Apprentissage ; égalité des genres	Proportion d'enfants et de jeunes : a) en 2e ou 3e année du primaire ; b) en fin de cycle primaire ; et c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins le niveau minimal de compétences en i) lecture et ii) mathématiques (indicateur de l'ODD 4.1.1) Source : Institut de statistique de l'UNESCO UNITÉ D'ANALYSE : % d'enfants		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025
Total				a) i)	34,8					
	ii)			36,5						n.d.
	b) i)			27,1						45,1
	ii)			24,7						46,4
	c) i)			d.i.						n.d.
	ii)			d.i.						n.d.
PPFC	a) i)			29,9						n.d.
	ii)			30,8						n.d.
	b) i)			16,6						n.d.
	ii)			17,1						n.d.
	c) i)			d.i.						n.d.
	ii)			d.i.						n.d.

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible		
6 Apprentissage ; égalité des genres	suite	Fille	a) i)	29,8					s.o.		
			ii)	31,4					s.o.		
			b) i)	26,4					s.o.		
			ii)	21,6					s.o.		
			c) i)	d.i.					s.o.		
			ii)	d.i.					s.o.		
		N	a) i)	33 PP (15 PPFC)							
			ii)	33 PP (15 PPFC)							
			b) i)	24 PP (10 PPFC)							
			ii)	28 PP (12 PPFC)							
			c) i)	d.i.							
			ii)	d.i.							
		7 Enseignement de qualité ; égalité des genres	i) Proportion d'enseignants du : a) préscolaire ; b) cycle primaire ; c) premier cycle du secondaire ; d) deuxième cycle du secondaire disposant des qualifications minimales requises (indicateur de l'ODD 4.c.1) Source : Institut de statistique de l'UNESCO UNITÉ D'ANALYSE : % d'enseignants		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
				Total	a)	59,3					
b)	77,1									83,9	
c)	72,2									86,6	
d)	72,4									84,8	
PPFC	a)			d.i.						n.d.	
	b)			78,7						87,6	
	c)			70,8						n.d.	
	d)			70,7						n.d.	
Femme	a)			60,8						s.o.	
	b)			76,1						s.o.	
	c)			72,9						s.o.	
	d)			72,0						s.o.	
N	a)			41 PP (d.i. PPFC)							
	b)			50 PP (20 PPFC)							
	c)			30 PP (14 PPFC)							
	d)			32 PP (16 PPFC)							

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible	
7 Enseignement de qualité ; égalité des genres	ii) Proportion de pays dans lesquels la qualité de l'enseignement est évaluée <i>Source : Documents des outils sur l'observation en classe compilés par le Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	s.o.	51,3					s.o.	
		PPFC	s.o.	50,0					s.o.	
		N	s.o.	76 PP (36 PPFC)						
8 Forte capacité organisationnelle ; égalité des genres ; inclusion	i) Proportion de pays communiquant des données sur au moins 10 des 12 indicateurs internationaux de l'éducation à l'Institut de statistique de l'UNESCO <i>Source : Institut de statistique de l'UNESCO et Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	44,7	38,2					s.o.	
		PPFC	27,8	22,2					s.o.	
		N	76 PP (36 PPFC)	76 PP (36 PPFC)						
	ii) a) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels sont évaluées <i>Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI</i> b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels <i>Source : Suivi périodique du pacte de partenariat</i> c) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels sont évaluées, et qui communiquent les principales statistiques relatives de l'éducation ventilées en fonction des enfants en situation de handicap <i>Source : Contrôle de l'exhaustivité de la documentation relative à l'évaluation des facteurs favorables</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	a)	s.o.	3,9					s.o.
			b)	s.o.	s.o.					s.o.
			c)	s.o.	66,7					s.o.
		PPFC	a)	s.o.	5,6					s.o.
			b)	s.o.	s.o.					s.o.
			c)	s.o.	50,0					s.o.
		N	a)	s.o.	76 PP (36 PPFC)					
			b)	s.o.	s.o.					
c)	s.o.		3 PP (2 PPFC)							
iii) a) Proportion de pays dans lesquels la coordination sectorielle est évaluée <i>Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI</i> b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la coordination sectorielle <i>Source : Suivi périodique du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays c) Proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant des organisations de la société civile/des associations d'enseignants <i>Source : Documents des groupes locaux des partenaires de l'éducation</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de groupes locaux des partenaires de l'éducation		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)		
	Total	a)	s.o.	3,9					s.o.	
		b)	s.o.	s.o.					s.o.	
		c)	66,2	68,6					s.o.	
	PPFC	a)	s.o.	5,6					s.o.	
		b)	s.o.	s.o.					s.o.	
		c)	68,6	67,6					s.o.	
	N	a)	s.o.	76 PP (36 PPFC)						
		b)	s.o.	s.o.						
		c)	71 groupes locaux des partenaires de l'éducation (35 dans les PPFC)	70 groupes locaux des partenaires de l'éducation (37 dans les PPFC)						

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence
---	------------	-------------	---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	--------------------

OBJECTIF N° 1 AU NIVEAU DES PAYS
Intégrer davantage la notion de genre à la planification et à l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

9 Égalité des genres ; forte capacité organisationnelle	i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre, telles que définies dans leur pacte de partenariat <i>Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors de l'examen du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					75
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.
		N	s.o.	s.o.					
	ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités de planification et suivi intégrant la notion de genre <i>Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : financements	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					80
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.
N		s.o.	s.o.						

OBJECTIF N° 2 AU NIVEAU DES PAYS
Mobiliser une action concertée et des financements coordonnés pour permettre un changement transformateur

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

10 Forte capacité organisationnelle	i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant la coordination sectorielle, telles que définies dans leur pacte de partenariat <i>Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors de l'examen du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					75
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.
		N	s.o.	s.o.					
	ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « mobilisation pour une action concertée et des financements coordonnés » se déroulent comme prévu <i>Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					80
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.
N		s.o.	s.o.						

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence
11 Équité, efficacité et volume du financement national	Proportion de pays mettant en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant l'équité, l'efficacité et le volume du financement national, telles que définies dans leur pacte de partenariat <i>Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors l'examen du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					75
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.
		N	s.o.	s.o.					
12 Équité, efficacité et volume du financement national	i) Proportion de financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux <i>Source : Formulaires de requête de financement ESPIG et de financement pour la transformation du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	(Ex.)
		Total	48,9	54,7					s.o.
		PPFC	40,7	51,1					s.o.
		N	52 financements (27 dans les PPFC)	78 financements (40 dans les PPFC)					
	ii) Proportion de financements du GPE appliquant des modalités de financement harmonisées <i>Source : Formulaires de requête de financement ESPIG et de financement pour la transformation du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	(Ex.)
		Total	56,6	60,2					s.o.
		PPFC	46,4	56,3					s.o.
		N	52 financements (27 dans les PPFC)	78 financements (40 dans les PPFC)					
13 Forte capacité organisationnelle	i) Proportion de pays mettant en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant les données et les éléments factuels, telles que définies dans leur pacte de partenariat <i>Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors l'examen du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					75
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.
		N	s.o.	s.o.					
	ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle » se déroulent comme prévu <i>Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					80
		PPFC	s.o.	s.o.					n/a
		N	s.o.	s.o.					

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence
---	------------	-------------	---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	--------------------

OBJECTIF N° 3 AU NIVEAU DES PAYS
Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

14	i)	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026		
Ensemble des domaines prioritaires	<p>Proportion de financements pour la transformation du système qui atteignent a) des objectifs spécifiques pendant la mise en œuvre ; b) les objectifs à l'issue de la mise en œuvre (globalement et par domaine prioritaire) :</p> <p>DPI : Accès ; DP2 : Éducation préscolaire ; DP3 : Équité, efficacité et volume du financement national ; DP4 : Égalité des genres ; DP5 : Inclusion ; DP6 : Apprentissage ; DP7 : Enseignement de qualité ; DP8 : Forte capacité organisationnelle</p> <p>Source : Rapports de suivi et de fin d'exécution des financements pour la transformation du système</p> <p>UNITÉ D'ANALYSE : % de financements</p> <p>Note : Cet indicateur mesure la proportion de financements de mise en œuvre qui atteignent leurs objectifs durant la mise en œuvre. Ces financements recouvrent les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, les financements au titre du fonds à effet multiplicateur et les financements pour la transformation du système. Les financements pris en compte pour cet indicateur cette année sont les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et les financements au titre du fonds à effet multiplicateur approuvés dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2020, étant donné que le modèle opérationnel du GPE 2025 est toujours en cours de déploiement.</p>	Total	a)	s.o.	63,9					80	
			b)	s.o.	d.i.						80
		PPFC	a)	s.o.	58,1						s.o.
			b)	s.o.	d.i.						s.o.
		DPI	a)	s.o.	72,0						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP2	a)	s.o.	80,0						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP3	a)	s.o.	71,4						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP4	a)	s.o.	82,7						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP5	a)	s.o.	80,0						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP6	a)	s.o.	76,3						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP7	a)	s.o.	74,5						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP8	a)	s.o.	74,6						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		N Total	a)	s.o.	61 financements (31 dans les PPFC)						
			b)	s.o.	d.i.						
			DP1 a)	s.o.	50 financements						
			b)	s.o.	d.i.						
	DP2 a)	s.o.	40 financements								
	b)	s.o.	d.i.								

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence		
14 Ensemble des domaines prioritaires	i) suite	DP3 a)	s.o.	35 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP4 a)	s.o.	52 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP5 a)	s.o.	55 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP6 a)	s.o.	59 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP7 a)	s.o.	55 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP8 a)	s.o.	59 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		ii) Proportion de financements comportant une composante de l'Accélérateur de l'éducation des filles qui a atteint son objectif à l'issue de la mise en œuvre <i>Source : Rapport de fin d'exécution de l'Accélérateur d'éducation des filles (financements pour la transformation du système ou financements au titre du fonds à effet multiplicateur)</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements		Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
				Total	s.o.	s.o.					80
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.		
		N	s.o.	s.o.							
N° de l'indicateur Objectifs	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible		

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE
Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU MONDIAL

15	Partenariat d'apprentissage		(Ex.)	Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2024
Nombre de cas d'adoption de travaux de recherche, de connaissances et d'innovations, soutenus par le KIX, dans l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques au niveau national <i>Source : Partage de connaissances et d'innovations (KIX), Cadre de résultats (CRDI)</i> UNITÉ D'ANALYSE : Cas (nombre cumulé)		Jalon	s.o.	12	52	126	167	s.o.	
		Total	s.o.	18	46				167
		Concernant GESI	s.o.	10	25				
		N	s.o.	68 pays	70 pays				

N° de l'indicateur Objectifs	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible
16 Partenariats stratégiques	i) Nombre de pays bénéficiant de partenariats stratégiques nouvellement mobilisés <i>Source : Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : pays (nombre cumulé)		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	s.o.	s.o.	4	10	20	35	
		Total	s.o.	s.o.					35
		N	s.o.	s.o.					
	ii) Proportion des capacités stratégiques mobilisées par le GPE atteignant leurs objectifs <i>Source : Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de capacités stratégiques		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	s.o.	s.o.	75	85	100	100	
		Total	s.o.	s.o.					100
		N	s.o.	s.o.					
	iii) Montant supplémentaire de cofinancement mobilisé grâce aux mécanismes de financement innovants du GPE <i>Source : Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : millions de dollars US (montant cumulé)		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	s.o.	500,0	937,5	1 562,5	2 187,5	2 500,0	
		Total	s.o.	1 003,9					2 500,0
		Fonds à effet multiplicateur	s.o.	993,9					s.o.
		Debt2Ed	s.o.	0,0					s.o.
		Mobilisation renforcée	s.o.	0,0					s.o.
		GPE 1:1	s.o.	10,0					s.o.
ACG SmartEd		s.o.	0,0					s.o.	
	N	s.o.	14 financements						
17 Plaidoyer	Nombre de pays dans lesquels la société civile a influencé la planification, le dialogue sur l'action à mener et le suivi des activités dans le cadre de projets financés par L'Éducation à voix haute <i>Source : L'Éducation à voix haute, Cadre de résultats (Oxfam IBIS)</i> UNITÉ D'ANALYSE : Pays (nombre cumulé)		(Ex.)	Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2024
		Jalon	s.o.	20	27	32	37	s.o.	
		Total	s.o.	20	30				37
		PPFC	s.o.	12	15				s.o.
		N	s.o.	54 pays (26 dans les PPFC)	63 pays (29 dans les PPFC)				
18 Financement	i) Pourcentage et ii) montants des contributions cumulées annoncées et versées par les bailleurs de fonds <i>Source : Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : % ; millions de dollars USD (montant cumulé)		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	i)	s.o.	21,0				100
			ii)	s.o.	801,8				4 milliards USD
		N	s.o.	27 bailleurs de fonds					

Note : Pour plus d'informations sur les indicateurs, voir le cadre de résultats du GPE 2025 : Directives techniques et méthodologiques à l'adresse <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-de-resultats-du-gpe-2025-directives-techniques-et-methodologiques>.

NOTES TECHNIQUES SUR LES DONNÉES DES INDICATEURS

- > **VALEURS DE RÉFÉRENCE** : Le cadre de résultats présente les valeurs de référence des indicateurs pour lesquels on dispose de données. L'année 2020 est l'année de référence et la première année de présentation des valeurs prises par les indicateurs concernant le but visé par le GPE 2025 (1, 2, 3i, 3ii, 5i, 6 et 7i). Ces indicateurs sont alignés sur les objectifs de développement durable (ODD) 4¹ et 5 et les indicateurs correspondants du cadre de résultats 2020 (4i, 8i et 8iic) pour lesquels des données sont disponibles. L'exercice 2021 constitue l'année de référence pour les objectifs fixés au niveau national. Une valeur n'est donnée que pour les indicateurs concernant l'alignement et l'harmonisation (12i et 12ii), puisqu'ils existent des données pour les indicateurs correspondants du cadre de résultats 2020. Les nouveaux indicateurs du cadre de résultats n'ont pas de valeurs de référence, car aucune donnée historique n'est disponible.
- > **JALONS** : Des jalons annuels sont fixés pour certains indicateurs d'objectifs intermédiaires (15, 16i, 16ii, 16iii et 17), car ces indicateurs sont tirés des cadres établis pour les mécanismes du GPE : L'Éducation à voix haute, le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX), les financements innovants et les capacités stratégiques.
- > **POINTS DE RÉFÉRENCE POUR LA PERFORMANCE, OU « POINTS DE RÉFÉRENCE »** : Des points de référence sont établis pour les indicateurs des objectifs fixés au niveau national et permettent de suivre les progrès réalisés dans le cadre des financements du GPE pour atteindre les objectifs. Les points de référence annuels des indicateurs liés au pacte de partenariat (9i, 10i, 11 et 13) et aux financements du GPE (9ii, 10ii, 13ii, 14i et 14ii) sont fixés à 75 % et 80 % respectivement.
- > **CIBLES** : Les valeurs cibles pour l'année 2025 des indicateurs (2, 3i, 3ii, 6 et 7i) basés sur l'ODD 4 sont présentées dans le cadre de résultats lorsque les données sont disponibles. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) établit les cibles des indicateurs à partir des cibles de l'ODD 4 fixées pour 2030 et convenues au niveau mondial. La ventilation des données par sexe ou autres caractéristiques n'est pas disponible. Les valeurs cibles ne sont pas établies pour les indicateurs des objectifs nationaux. Elles le sont uniquement pour les indicateurs d'objectifs intermédiaires : les valeurs cibles pour l'exercice 2026 s'appliquent aux indicateurs 16i, 16ii, 16iii et 18, et les valeurs cibles pour l'exercice 2024 s'appliquent aux indicateurs 15 et 17.
- > **VENTILATION** : Le cadre de résultats comprend des indicateurs ventilés par pays et par caractéristique de groupe (par exemple, la situation de fragilité des pays et le sexe des enfants et des enseignants) selon la disponibilité des données. Les indicateurs établis à partir des données tirées des enquêtes auprès des ménages sont ventilés par région et par statut socioéconomique, lorsque ces données sont disponibles. Les indicateurs liés à la mise en œuvre des financements sont ventilés par domaines d'interventions prioritaires du GPE et selon la classification du pays au regard de la fragilité.
- > **PAYS PARTENAIRES TOUCHÉS PAR LA FRAGILITÉ ET LES CONFLITS (PPFC)** : Le GPE actualise la liste des PPFC à chaque exercice. Cette liste est établie à partir de la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit de la Banque mondiale et de la liste des pays touchés par des conflits du rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO (de plus amples informations sont disponibles à l'annexe C). Dans ce rapport, les indicateurs 1 à 8 sont établies à partir de données se rapportant à l'année civile et suivent la classification PPFC établie pour l'exercice 2021. Les indicateurs 9 à 18 sont établies à partir des données par exercice et utilisent la classification PPFC de l'exercice 2022, à l'exception de l'indicateur 14, qui repose sur la classification PPFC arrêtée un an avant l'approbation du financement.
- > **ÉCHANTILLON, OU « N »** : Le Secrétariat communique, à la fin de chaque année civile et de chaque exercice, les données disponibles suivant la liste des pays partenaires ou des pays remplissant les conditions requises pour bénéficier d'un financement à la fin de l'année en question. Le nombre de pays de l'échantillon varie en fonction de l'indicateur.
- > **DONNÉES ACTUALISÉES ET RÉVISIONS RÉTROACTIVES** : Les nouvelles données disponibles pour certains indicateurs du cadre de résultats sont prises en compte. Ainsi, les valeurs des indicateurs peuvent faire l'objet de révisions rétroactives permettant de prendre en compte des nouveaux pays partenaires qui rejoignent le GPE et des dernières données

¹ L'année 2020 qui constitue l'année de référence pour les indicateurs sectoriels des objectifs alignés sur les indicateurs de l'ODD 4, établis par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), est également la première année pour laquelle les résultats sont présentés de manière à optimiser la couverture des données.



disponibles (par exemple, pour intégrer les données des nouveaux indicateurs tirées des dernières données publiées par l'ISU). Les données disponibles pour les pays partenaires figurant sur la liste à la fin de l'année civile ou de l'exercice servent à recalculer les valeurs des indicateurs, le cas échéant. Les indicateurs de l'objectif intermédiaire (15 et 17) font référence à la liste des pays remplissant les conditions requises pour bénéficier des financements du mécanisme de partage des connaissances et d'innovations et de L'Éducation à voix haute mis en place par le GPE.

- > **UNITÉS D'ANALYSE** : Les indicateurs sont établis au moyen de différentes unités d'analyse – par exemple, les pays partenaires, les financements, les enfants, les enseignants, le nombre de cas, le montant en dollars, etc.
- > **CYCLE D'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS** : Les indicateurs font l'objet d'un rapport annuel selon le cas, à l'exception de l'indicateur 7ii, qui doit faire l'objet de deux rapports sur toute la période du cadre de résultats.

- > **SOURCES DES DONNÉES** : Ces sources varient. Le cadre de résultats utilise les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), de l'UNICEF et d'autres partenaires, en plus des données produites par le Secrétariat du GPE.
- > **NOTES MÉTHODOLOGIQUES** : Le document intitulé Directives techniques et méthodologiques du cadre de résultats du GPE 2025 présente ces directives pour les indicateurs du cadre de résultats. Elles précisent l'objectif des indicateurs, leur définition, les méthodes de calcul et les formules correspondantes, leur interprétation et leurs limites. Elles sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-de-resultats-du-gpe-2025-directives-techniques-et-methodologiques>.

